

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-222 DU 07 JUILLET 2003

Chargeant Monsieur Grégoire LAOUROU
Ministre des Finances et de l'Economie, de l'intérim
de Monsieur Ahamed AKOBI, Ministre des
Travaux Publics et des Transports

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT ,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU le Décret n° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement.

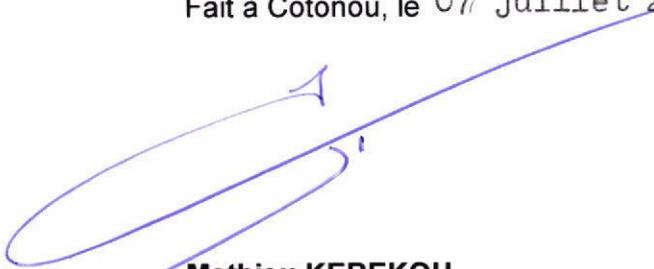
DECRETE

Article 1er : Pour compter du lundi 07 Juillet 2003, Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Ahamed AKOBI.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 juillet 2003

Par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MTPT 4 - SGG 4 AUTRES
MINISTERES - 17 - DEPARTEMENTS 12 - JORB 1.